

Numéro 11 - 1^{er} semestre 2014

L'écho côtier de l'outre-mer



Conservatoire du littoral

**158 sites et 39 322 hectares sont
désormais préservés par le
Conservatoire du littoral outre-mer**

Conservatoire du littoral : le domaine terrestre et maritime placé sous la protection du Conservatoire du littoral, en métropole et dans les départements et collectivités d'outre-mer, s'étend aujourd'hui sur 153 244 hectares, soit 12% du linéaire de littoral.

Sommaire

03.....DÉLÉGATION OUTRE-MER

UNE CONSTELLATION de satellites pour les mangroves

MANG : simplifier la gestion des mangroves en zones humides littorales

ON SE MOBILISE pour la journée mondiale des zones humides!

06.....OCÉAN INDIEN

ACTUALISATION de la stratégie foncière en océan Indien

07.....SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

UNE ÉTUDE livre les secrets de la formation de l'isthme

08.....SAINT-MARTIN

RECONNAISSANCE caribéenne pour le sentier dans la mangrove

ILET PINEL : Des restaurateurs aux p'tits soins d'un p'tit coin naturel !

09.....GUADELOUPE

L'AVENIR sourit à l'île à Cabrit

10.....MARTINIQUE

FONDS SOUS MARINS : une première attribution en outre-mer!

11.....GUYANE

LA SAVANE de Macouria : un site exceptionnel

CONSERVATOIRE DU LITTORAL

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

Odile Gauthier

DÉLÉGATION OUTRE-MER - Coordination

Béatrice Madelaine, Marc Duncombe

dom@conservatoire-du-littoral.fr

LES ÉDITIONS DU PÉLICAN NAUTIQUE

Rédaction Brigitte Delaître, Mise en page Artecom

CRÉDITS PHOTOS Conservatoire du littoral

Toute reproduction, même partielle, des textes ou des images est interdite

Editorial

Le Conservatoire du littoral et la délégation outre-mer vous présentent leurs meilleurs vœux.

Les évolutions en cours à la délégation outre-mer ne nous ont pas permis de vous présenter un numéro aussi diversifié qu'à l'habitude sur nos actions et celles de nos gestionnaires dans les différentes régions des outre-mer. Nous vous remercions de nous en excuser.

L'équipe de coordination de la délégation outre-mer sera désormais basée au siège du Conservatoire à Paris. Le nouveau Délégué, Alain Brondeau, prendra ses fonctions le 1er mars 2014. Il y aura désormais deux délégués adjoints, l'un pour le secteur du Conseil des rivages de l'océan Indien et l'autre pour le secteur du Conseil des rivages français d'Amérique. Ces évolutions doivent permettre une plus grande proximité avec les collectivités et le terrain au niveau des délégués adjoints et une facilitation de l'intégration des actions du Conservatoire dans les réseaux qui se préoccupent de l'outre-mer depuis l'hexagone.

Pendant cette transition, le travail se poursuit. La feuille de route pour la transition écologique confie au Conservatoire la mission de protéger le tiers des mangroves de l'outre-mer d'ici à 3 ans. Notre travail partagé entre Conservatoire et gestionnaires permettra d'y parvenir.



Sur le site mahorais de Chirongui, en bordure de la mangrove

PÔLE-RELAIS

Chargée de mission : Marie Windstein
m.windstein@conservatoire-du-littoral.fr
05.90.81.04.58.

Une constellation de satellites pour les mangroves

La protection des mangroves s'inscrit parmi les priorités du Conservatoire du littoral. A l'issue de la conférence environnementale en septembre 2013, et dans le cadre de la feuille de route pour la transition écologique, le premier ministre a fixé comme objectif au Conservatoire du littoral d'assurer la protection du tiers des mangroves de l'outre-mer français. Les opérations correspondantes sont engagées. Aujourd'hui, en liaison avec l'Ifreco, (Initiative française pour les récifs coralliens), le Conservatoire et l'Université de Nantes ont démarré un projet qui permettra de cartographier l'ensemble de ces mangroves, afin de préciser leur surface et de connaître leur état de santé. L'idée est de développer une méthodologie de cartographie reproductible et commune à l'ensemble des territoires d'Outre-mer,

afin de suivre l'évolution des mangroves au fil du temps. La cartographie sera issue de l'exploitation d'images en très haute résolution, fournies par la «constellation des satellites Pleïades», qui permettent de distinguer les différents types de mangroves, d'estimer l'âge des massifs et de calculer leur activité photosynthétique, un indicateur précieux de leur état de santé. Cette cartographie exhaustive et évolutive sera un appui à la gestion de ces milieux. Ce projet est réalisé dans le cadre d'une thèse de l'Université de Nantes. Florent Taureau, le doctorant chargé de réaliser ce travail, est basé à l'antenne du Conservatoire en Guadeloupe, au sein du Pôle-relais mangroves & zones humides d'Outre-mer et du Réseau d'observation des mangroves, coordonnés par Marie Windstein.



MANG : simplifier la gestion des zones humides littorales

Les zones humides littorales, dont fait partie la mangrove, sont l'objet d'une attention particulière sur le terrain. Le projet «MANG» - palétuvier en créole - a pour objectif d'impulser une dynamique collective pour la préservation des zones humides littorales de l'Outre-mer européen. Huit sites pilotes «laboratoires» du Conservatoire ont été désignés pour mener ce projet. Le but est de développer une «boîte à outils» composée de méthodes et de protocoles simples avec les gestionnaires des sites pilotes, en s'appuyant sur les pratiques existantes en Outre-mer. Ceci permettra aux

gestionnaires de réaliser des diagnostics écologiques, de mettre en place des suivis et de définir des objectifs de gestion pour leur site. Cette «boîte à outils» sera diffusée au plus grand nombre au travers du réseau des gestionnaires, eux-mêmes formés aux enjeux de conservation et à la mise en place de ces nouvelles méthodes. Porté par l'ATEN et le Conservatoire du littoral, ce projet a pour vocation d'améliorer la connaissance et la gestion des zones humides littorales européennes et de renforcer le partage d'expériences entre les gestionnaires des différents territoires.

Les huit sites pilotes, tous placés sous la protection du Conservatoire

GUYANE l'estuaire d'Iracoubo

MARTINIQUE les Salines

SAINT-MARTIN la baie de l'Embouchure

SAINT-BARTHÉLEMY les Salines

GUADELOUPE le marais de Marie-Galante

MAYOTTE la vasière des Badamiers

LA RÉUNION l'étang du Gol

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON l'isthme de Miquelon-Langlade





On se mobilise pour la journée mondiale des zones humides!

2 février 1971 : Signature de la convention de Ramsar, traité intergouvernemental pour la conservation et l'utilisation rationnelle et durable des zones humides, ratifié par plus de 160 pays.

2 février 1997 : première Journée mondiale des zones humides (JMZH), occasion de faire découvrir au grand public les multiples richesses de ces milieux fragiles et la nécessité de les préserver.

2 février 2014 : 18ème édition sur le thème : «Zones humides et agriculture, cultivons le partenariat !».

Cette journée est l'occasion pour les Pôles-relais de solliciter leurs réseaux afin de sensibiliser le grand

public à l'importance des zones humides. Comme tous les ans l'Outre-mer se mobilise à cette occasion. En 2013, 17 animations ont été recensées en Guadeloupe, en Martinique, en Guyane et à La Réunion, où se sont tenus des sorties découverte, des jeux de pistes, des débats...

Pour inscrire une manifestation ou participer à un événement, une seule adresse :

www.zones-humides.eaufrance.fr; plus de 250 animations en métropole et en Outre-mer y sont déjà publiées. Et n'oubliez pas : l'important c'est de se mobiliser !



OCÉAN INDIEN

MAYOTTE

mayotte@conservatoire-du-littoral.fr

02 69 62 31 06

Responsable de l'antenne :

Pierrick Lizot

Chargé de mission :

Kamardine Ahamed

Alice Gouzerh

LA RÉUNION

ocean-indien@conservatoire-du-littoral.fr

02 62 23 59 63

Responsable Océan-Indien :

Catherine Latreille

Chargés de mission :

Marie Ly, Yann Fontaine

Assistante administrative :

Nathalie Destremx

Actualisation de la stratégie foncière en océan Indien

Quels sites naturels seront demain préservés par le Conservatoire du littoral dans l'océan Indien ? L'espace disponible est rare. Fortement contraintes par leur taille, les deux îles ont également en commun des croissances démographiques galopantes : la population de Mayotte aura doublé en 2030 tandis que celle de La Réunion atteindra un million d'habitants. (D'ores et déjà, les plus fortes densités de population se rencontrent à Mayotte, avec une moyenne de 511 habitants par km², pour 320 à La Réunion et seulement 94 en moyenne en France métropolitaine). Cet accroissement aura inévitablement des répercussions sur la consommation d'espaces naturels, principalement sur le littoral. Dans ce contexte, le Conser-

vatoire a mené des travaux bibliographiques en 2013, ainsi que des échanges avec des personnalités issues de milieux divers, pour définir des périmètres d'intervention souhaitables. Ces périmètres ont d'abord été identifiés à petite échelle, dans l'objectif de bien repérer les espaces littoraux pour lesquels se posent des enjeux de paysage, de biodiversité ou d'ouverture au public, dans un cadre où leur sauvegarde ne paraît pas assurée. A l'issue de ce travail, 70 périmètres d'intervention potentiels ont été identifiés entre La Réunion et Mayotte. En 2014, la poursuite de ce travail permettra de valider – ou non – chacun de ces périmètres, tout en affinant les contours de ceux qui seront conservés.



Baie de Bouéni-Chirongui : extension des villages de la Baie, qui tend à former un front urbain séparant la mangrove des espaces agricoles et naturels des crêtes



Littoral ouest de La Réunion : au premier plan, urbanisation sur le littoral de la commune de Saint-Paul ; au second plan, ultimes espaces naturels littoraux sur les communes de Trois-Bassins et Saint-Leu



SAINT-PIERRE ET MIQUELON

spm@conservatoire-du-littoral.fr

05 08 41 54 40

Responsable de l'antenne : Marjorie Jouglet

Une étude livre les secrets de la formation de l'isthme

Comment s'est formé l'isthme de sable de douze kilomètres de long qui relie Miquelon à Langlade? Et à quelle époque? Afin de renforcer les connaissances sur ce sujet, la collectivité de Saint-Pierre-et-Miquelon a missionné une équipe de recherche pour une «étude sédimentologique globale de l'isthme de Miquelon-Langlade». L'étude, dirigée par Nicolas Robin, maître de conférences au Centre de formation et de recherche sur l'environnement marin à l'université de Perpignan, comportait six axes de recherche, dont un portant sur la formation de l'isthme. Dans le cadre de cet axe, des méthodes géophysiques (sismique en mer, géo-radar à terre) ainsi que des carottages ont été pratiqués pour

définir l'architecture interne de l'isthme. Les scientifiques ont présenté leurs résultats en novembre 2013 et ont avancé plusieurs hypothèses. Ils estiment par exemple que le dernier stade de construction des cordons littoraux s'est réalisé grâce au vent lors d'une période plus froide entre 1000 et 400 BP (Before Present : avant le présent). La partie de 42,5 hectares protégée par le Conservatoire depuis août 2012 (Pointe aux Barges et Pointe de la Barre) seraient les premiers cordons à s'être formés, à partir de 2400 BP. Tout ceci nous rappelle que les rivages n'ont jamais été figés. La dynamique de création et d'évolution de ces rivages est un des fondements de leur richesse écologique et paysagère.



D'un grand intérêt écologique, ce marécage bordé de prairies dunaires est très fréquenté par les oiseaux limicoles, les sternes et les canards. C'est aussi une zone de nidification pour le Pluvier siffleur, en voie de disparition. Il recèle également l'une des rares stations de salicornes de l'archipel.



SAINT-MARTIN

saint-martin@conservatoire-du-littoral.fr

05 90 29 09 72

Responsable de l'antenne : Nicolas Maslach

Chargée de mission : Béatrice Galdi

Reconnaissance caribéenne pour le sentier dans la mangrove

Le sentier de découverte de la mangrove et de l'avifaune à l'étang de la Barrière, récemment aménagé, a été intégré au «Caribbean Birding Trail», une initiative qui regroupe les meilleurs sites d'observation de l'avifaune à l'échelle de la Caraïbe. Pour les amateurs de «bird-watching» (d'ornithologie), cette reconnaissance place la petite île de Saint-Martin aux côtés de destinations comme la République Dominicaine, Puerto Rico ou encore Cuba. C'est une première pierre pour le développement de cette activité écotouristique à Saint-Martin, où les quatorze étangs protégés par le Conservatoire accueillent une avifaune particulièrement remarquable. En septembre dernier, l'étang de la Barrière a accueilli un festival, dans le cadre de la journée internationale de la migration des oiseaux. Cette manifestation, organisée à l'initiative de l'association «Les Fruits de Mer», a connu une affluence de plus de 200 personnes. Gageons que le développement de ces activités sur les étangs favorise une meilleure compréhension de ces écosystèmes par le public et induise davantage de respect pour ces milieux encore trop souvent mis à mal.



Visiteurs sur le sentier de l'étang de la Barrière à l'occasion de la journée internationale de la migration des oiseaux

Ilet Pinel : un p'tit coin naturel

Dans le cadre du programme d'aménagement de l'ilet, le choix a été fait d'implanter deux toilettes sèches sur ce site. Ce dispositif, plus écologique, adapté aux milieux isolés ne bénéficiant pas de réseaux collectifs, est financé avec l'aide de l'Europe et de l'État. Deux restaurateurs bénéficiant d'une autorisation d'occupation temporaire se sont associés à cette démarche en acceptant d'assurer l'entretien quotidien du local et du matériel, dans le respect des bonnes pratiques environnementales. Ils seront accompagnés dans cette démarche par la Réserve naturelle, gestionnaire du site.

Toilette sèches et écologiques à Pinel



GUADELOUPE

guadeloupe@conservatoire-du-littoral.fr

05 90 81 04 58

Responsable de l'antenne: Nicole Olier

Chargés de mission: Didier Lambert, Stéphane Guyot

Assistante administrative: Caroline Gorvien

Pôle relais mangroves et zones humides outre-mer : Marie Windstein

L'avenir sourit à l'îlet à Cabrit

La commune de Terre-de-Haut, gestionnaire de l'îlet Cabrit, a l'intention de mettre en valeur ce haut lieu de l'histoire saintoise. Le Conservatoire ayant trouvé un accord pour la résiliation du bail emphytéotique qui freinait jusqu'alors tout projet de gestion, 2014 verra le début des travaux et la réalisation d'un plan de gestion. Ce plan devra aboutir à l'élaboration d'un programme de valorisation des vestiges historiques et d'un projet d'aménagement du site pour l'accueil du public. La toute première étape consistera à démolir les ruines d'un hôtel en construction qui n'avait pu voir le jour face à l'hostilité des amoureux du site, il y a quelques dizaines d'années. Une réflexion devra parallèlement être menée avec les acteurs sur l'élevage des cabris, actuellement

non encadré, afin de réduire les effets catastrophiques du surpâturage sur l'érosion des sols. La Direction des affaires culturelles, qui a lancé la procédure de classement de l'îlet Cabrit au titre des Monuments historiques, et le Feder apportent leur soutien à l'élaboration de ce document. Régulièrement fréquenté par les plaisanciers, qui apprécient la protection de son mouillage, cet îlot de 38 hectares n'est habité que par une abondante avifaune terrestre – tourterelle à queue carrée (*Zenaida aurita*), paruline jaune (*Dendroica petechia*), vireo à moustaches (*Vireo altiloquus*). Le cactus «tête à l'anglais» (*Melocactus intortus*), espèce protégée, est présent dans la forêt xérophile. On y trouve aussi plusieurs stations de gommiers rouges.



L'entrée de la baie des Saintes depuis l'îlet à Cabrit

Le fort Joséphine

Destiné à défendre l'entrée de la baie des Saintes, le fort de la Reine, rebaptisé fort Joséphine à l'époque napoléonienne, a été le témoin de nombreuses batailles navales entre Français et Anglais du 17^{ème} au 19^{ème} siècle. Il formait un efficace système défensif avec le fort Napoléon et la batterie de Tête Rouge, édifiés tous deux sur les hauteurs de Terre-de-Haut. Il fit office de pénitencier à partir de 1851 et continua d'accueillir des bagnards en route vers Cayenne jusqu'en 1902. En 1871, il se transforma en lieu de quarantaine pour les Indiens venus travailler dans les plantations, comme en attestent les ruines d'un lazaret, en contrebas du fort Joséphine.

Les ruines du fort Joséphine





MARTINIQUE

martinique@conservatoire-du-littoral.fr

05 96 63 84 40 / 05 96 53 59 24

Responsable de l'antenne : Marie-Michèle Moreau

Chargé de mission : Nicolas Boulard

Assistante administrative: Ornella Nayaradou

Fonds sous marins Une première attribution en outre-mer!

Pour la première fois en Martinique, une petite partie du domaine public maritime a fait l'objet d'une convention d'attribution. Signée le 23 septembre 2013, cette convention stipule que l'État confie 141 hectares au Conservatoire du littoral, pour une durée de trente ans. Identifiée en ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) et donc à protéger en priorité, ce périmètre représente un milieu sous-marin devenu rare en Martinique, qui doit recevoir toute l'attention qu'il mérite. Situé à trois cents mètres de la côte et dans le prolongement des 148 hectares déjà protégés à terre par le Conservatoire sur le cap Salo-

mon, ce nouvel espace va bénéficier d'une valorisation qui favorisera sa protection. Ainsi, l'installation de onze mouillages évitera que les ancres des bateaux de plongée et de pêche ne continuent à dégrader les fonds, constitués de roches, de récifs coralliens et d'herbiers. Également, la création d'un récif artificiel pourrait stimuler le développement de la flore et de la faune. Les activités recensées sur le site sont la plongée sous-marine et la pêche côtière au casier ; la volonté du Conservatoire est de les maintenir, en évitant toute dégradation des équipements ou conflits entre les différents utilisateurs.





GUYANE

guyane@conservatoire-du-littoral.fr

05 94 28 72 81

Responsable de l'antenne : Catherine Corlet

Chargé de mission : Nathan Berthélémy

Assistante administrative : Séverine Quernel

La savane de Macouria : un site exceptionnel

Le patrimoine naturel du Conservatoire du littoral en Guyane s'est récemment enrichi de 55 hectares dans la savane Maillard, sur la commune de Macouria, affectés par l'État en août 2013. Ce site tout à fait exceptionnel - les savanes ne représentant que 0,3% du territoire guyanais - est d'un grand intérêt paysager par le contraste que les perspectives de ce milieu ouvert offrent, au cœur d'un territoire dominé par la forêt. La savane de Macouria possède plusieurs espèces floristiques rares et abrite certaines espèces protégées d'oiseaux, tels l'ibis vert, les perroquets et les rapaces nocturnes, dans ses forêts sur sable blanc et ses cordons de palmiers bâches. On peut égale-

ment y rencontrer le tatou, le tamanoir, le téju et des tortues terrestres. L'affectation de cette parcelle au Conservatoire du littoral permettra de mener, en lien avec la DEAL, une opération de génie écologique : l'idée est de récupérer plusieurs espèces végétales rares sur une carrière riveraine en activité, puis de les implanter sur le site. Le financement du projet est assuré par l'exploitant, dans le cadre d'une mesure compensatoire. Un autre projet verra l'installation d'un apiculteur, l'élevage des abeilles étant une activité économique que le Conservatoire a l'habitude d'encourager, dans la mesure où elle est compatible avec la préservation du milieu.

